

andernos-les-bains

magazine municipal n° 64

Dossier

Le budget primitif 2011 : réaliste, rigoureux et ambitieux

Les chantiers

Muret de protection contre les submersions

Jeunesse

Politiques et services dédiés aux jeunes et à leurs familles

Environnement

Des moutons pour l'entretien des espaces publics

janvier

février

mars

avril

2011

SOMMAIRE

ÉDITO..... page 4

DOSSIER..... page 6

- Le budget primitif 2011: réaliste, rigoureux et ambitieux

Vie économique..... page 17

- Amoureux.com, des amoureux sur toute la planète
- Artisans, commerçants entrepreneurs sur www.andernoslesbains.fr
- Le profil de la ville sur Facebook
- L'Hôtel L'Océane, plus de 30 000 nuitées par an

Les CHANTIERS..... page 20

- Boulevard du Maréchal Juin : fin des travaux de la 1^{ère} tranche
- Muret de protection contre les submersions
- Travaux et aménagement de la voirie

JEUNESSE..... page 22

- Politiques et services dédiés aux jeunes et à leurs familles
- Bus des plages cet été

CULTURE..... page 31

- Massada et The Wackies, guest stars de la Fête de la musique
- Andernos-les-Bains raconté par ses rues et ses lieux-dits
- Les dernières parutions andernosiennes
- 40^{ème} édition du festival jazz en liberté
- Escapades musicales dans les vestiges gallo-romains

ENVIRONNEMENT..... page 34

- Reboisement de la forêt
- Un bois d'agrément aux sources du ruisseau du Bétey
- Des moutons pour l'entretien des espaces publics
- Maintien de la 3^{ème} fleur à Andernos-les-Bains
- Concours communal de fleurissement, à vos outils !

SPORTS..... page 37

- Saison 2010/2011 : des résultats de qualité
- La piste d'athlétisme plébiscitée
- Le Billard Club caracole en tête des clubs sportifs
- Gymnastique : "la valeur n'attend pas le nombre des années"
- Andernos hockey club : 1er titre

INFO PRATIQUES..... page 41

EXPRESSIONS..... page 45

Ville d'Andernos-les-Bains : Avril 2011

Directeur de la publication : Philippe Pérusat

Direction de la rédaction : Marie-José Henin

Rédacteur en chef : Marie-Laurence Pouey-Vivent

Rédaction : Olivier Bauer, Fabienne Baillères, Alain Bellier, Bernard Cazeneuve, Fabien Dols, Daniel Greib, Marie-José Hénin, Catherine Lacaze, André Laborde, Bernard Lahaye, Jean-Pierre Laulom, Frédéric Machu, Stan Magrin, Jean-Jacques Montané, Chantal Picazo-Lamontagne, Monique Léglièse, Nicole Masson, Rodolphe Mérand, Bernard Pouchard, Marie-Laurence Pouey, Benjamin Viry.

Secrétariat : Claudie Robin, Service Communication de la Mairie 05. 57. 76. 11. 24.

Crédit Photos : Fabienne Baillères, Club de Gymnastique A.C.S.L., Virginie Degrave, Anne-Sophie Erezué, Sébastien Frécaut, Marie-José Hénin, Xavier Latry, Frédéric Machu, Liliane Magrin, Rodolphe Mérand, Eric Pourchasse, Marie-Laurence Pouey-Vivent, Claudie Robin, Dominique Rossie, Eva Roussel-Barreau, Benjamin Viry, Wackids-HD-©PWetzel-WET9893, Cyrille.

Photo couverture : Marie-Laurence Pouey

Imprimerie : Sammarcelli Imprimeur- Imprimé sur papier PEFC:10-31-1457.

Maquette et mise en page : Isabelle Dumergue. Tel : 05 59 74 14 90.

Régie publicitaire : MD Régie Philippe Deleporte Tél. 05.40.01.33.21.

Reproduction interdite

Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui nous ont permis de publier ce journal municipal

ÉDITO

Mes chères amies,
Mes chers amis,

A chaque jour suffit sa peine. Inlassablement, remettant sans cesse l'ouvrage sur le métier, avec mes collègues responsables du conseil municipal, nous nous employons à concrétiser nos engagements électoraux majoritairement approuvés. Non seulement par respect de la démocratie, mais aussi parce qu'ils nous paraissent assurer un avenir prometteur à notre charmante cité.

Déjà, ont été réalisés :

- la modernisation et la mise aux normes des installations ostréicoles,
- les installations homologuées d'athlétisme,
- la première tranche de la rénovation et de la mise en sécurité du boulevard du Maréchal Juin,
- une structure multi-accueil petite enfance,
- l'achèvement de la réhabilitation de l'église Saint-Eloi,
- l'extension de l'office de tourisme,
- la rénovation de certaines installations sportives et associatives (club house du handball et du bridge),
- l'accueil de 40 nouvelles entreprises au centre d'activités artisanales et semi-industrielles (C.A.A.S.I.),
- le regroupement au domaine des Colonies de nombreux services,
- une 3^{ème} tranche de programme d'habitats à prix abordables (P.R.C.),
- la modernisation de la signalétique directionnelle,
- la protection des pistes cyclables,
- l'acquisition par le Conservatoire du Littoral de 18 hectares supplémentaires de terrains communaux au Coulin portant

ainsi à 82 hectares la coupure verte entre Arès et Andernos les Bains.

Déjà sont lancées et bien avancées les études portant sur l'extension du centre administratif, la poursuite de l'aménagement urbain du centre ville et la réparation de la voirie communale et des trottoirs, la 6^{ème} tranche du C.A.A.S.I. par l'accueil de 50 nouvelles entreprises, l'extension et la modernisation des installations actuelles du port de plaisance du Bétéy, l'allongement de la jetée promenade, également la modernisation des installations de l'aéroclub, de nouveaux logements accessibles à tous au lieu-dit le Matoucat, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.), la construction d'un espace seniors, un espace loisirs y compris un multiplex cinématographique proche du casino Le Miami, un espace golfique écologique résidentiel, le classement de nouveaux espaces naturels au plan local d'urbanisme (P.L.U.).

Précédées par d'innombrables difficultés, ces différentes concrétisations qui s'inscrivent dans une préservation équilibrée de notre cadre de vie, semblent recueillir l'approbation du plus grand nombre et nous encouragent à intensifier nos efforts pour assurer le succès de notre stratégie générale au service de l'activité économique locale, de l'emploi et du logement sur place à des prix ou loyers adaptés. En somme, le développement harmonieux d'Andernos les Bains. Le tout dans une complète stabilité de la fiscalité locale comme nous nous y étions engagés.

Puissent le printemps puis l'été nous accompagner de leurs faveurs dans l'accomplissement réussi du destin de notre ville.

Je vous remercie et vous renouvelle mes sentiments les meilleurs et très dévoués.

Philippe PÉRUSAT

DOSSIER

Budget primitif 2011

Elaboré dans un contexte économique toujours difficile, le budget 2011 voté le 18 avril traduit les 3 priorités de la municipalité : développer la qualité du service public offert aux Andernosiens, ne pas augmenter la pression fiscale pour ne pas pénaliser les ménages et poursuivre une politique d'investissement volontaire pour soutenir l'économie et l'emploi local et pour préparer l'avenir.

Réduire les dépenses, contenir la dette, constituer une épargne, compenser la baisse des recettes provenant de l'État tout en continuant d'investir : exercice périlleux et difficile. Comme les années précédentes, la ville propose un budget réaliste, rigoureux et ambitieux.

Les chiffres

Budget primitif 2011

- Budget principal : 19.42 M€
- Evolution générale de +1.12M€ par rapport à 2010
- Fonctionnement : 13.91M€
- Investissement : 5.51M€

Dette :

- Encours de la dette : 8.56 M€
- Frais financiers : 0.35M€

Les budgets annexes :

- Budget Ports et littoral : 1.740.000€
- Budget CCAS : 850.000€
- Budget Eau : 809.000€
- Budget Forêt : 182.900€
- Budget Office de tourisme : 118.500€
- Budget CAASI (centre artisanal) : 624.000€

Les points clé du budget 2011

1) Pas d'augmentation de la pression fiscale communale pour la 6^{ème} année consécutive.

2) Investissements soutenus avec plus de 54% consacrés à l'aménagement urbain.

3) Dette contenue : la ville qui a poursuivi son désendettement en 2010 est aujourd'hui très peu endettée, les frais financiers représentent à peine 2.5% des dépenses réelles de fonctionnement.

4) Maîtrise des charges de personnel (+ 0.66%) et des frais de fonctionnement.

5) Forte augmentation de l'engagement financier en direction des plus fragiles : (0.18M€, +38%) consacrés à l'action sociale, CCAS et caisse des Ecoles.

6) Soutien renforcé aux associations (0.22M€, +4.76%) qui vient en complément de l'aide logistique (locaux, matériel...). La ville souligne ainsi le rôle essentiel de ces institutions locales particulièrement dynamiques à Andernos-les-Bains.

7) Attractivité confirmée de la ville : plus de foyers fiscaux donc évolution positive des ressources sans augmentation des impôts locaux.

8) Poursuite de la baisse des revenus du casino (- 8.33%) qui subit la crise nationale due à la concurrence des jeux en ligne.

9) Gel de la dotation globale de fonctionnement heureusement atténuée par l'effet du recensement toujours positif à Andernos-les-Bains.

10) Réforme de la taxe professionnelle : le produit fiscal qui revient à la commune est identique à celui des années antérieures. Donc neutre pour les ménages Andernosiens.

Petit lexique budgétaire

- **Budget primitif** : voté par le conseil municipal, il fixe les recettes et dépenses prévues pour l'année.

- **Equilibre budgétaire** : La loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'État, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.

- **Dépenses d'investissement** : concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursements du capital des emprunts.

- **Recettes d'investissement** : proviennent des dotations de l'Etat, des subventions diverses, des réalisations d'actifs et des emprunts contractés dans l'année.
- **Dépenses de fonctionnement** : sont liées au fonctionnement courant de la collectivité : rémunération des personnels, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions, intérêts des emprunts.
- **Recettes de fonctionnement** : proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations et compensations fiscales de l'État, du produit des jeux du Casino.
- **Encours de la dette** : état au 1^{er} janvier des emprunts contractés les années précédentes restant à rembourser.
- **Droits de mutation** : taxe perçue lors de toute transaction de vente d'un bien immobilier. Traduit le dynamisme du marché immobilier sur la commune.
- **FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelles de Ressources)** : créé par l'État pour neutraliser la réforme de la taxe professionnelle, ce fonds indemnise les collectivités « perdantes ». Il est alimenté par les collectivités « gagnantes », ce qui est le cas de notre ville qui reversera 1.81M€ .
- **Budgets annexes** : budgets autonomes qui correspondent à des activités indépendantes et importantes de la ville : sociales, touristiques, portuaires etc... L'excédent éventuel est chaque année reversé au budget général.

Un budget de fonctionnement au service de tous les Andernosiens

La municipalité renforce sa politique de rigueur en matière de dépenses de fonctionnement tout en maintenant sa volonté de ville belle, propre, fleurie, agréable à vivre et fournissant à ses habitants un niveau de service de grande qualité. Ainsi la progression des dépenses de fonctionnement (hors frais financiers et nouvelle contribution FNGIR) sera-t-elle contenue à 1.29%, donc inférieure à l'inflation.

Sur 100€ de dépenses, la ville consacre :

-55.07€ à la rémunération du personnel

-3.31€ aux contributions SDIS, collège, lycée, Sybarval, mission locale

- 13.01€ FNGIR (voir petit lexique budgétaire)
- 1.58€ pour la vie associative
- 23.22€ au fonctionnement des services
- 1.29€ de subvention CCAS et caisse des écoles
- 2.52€ Intérêt de la dette

Financées par : la fiscalité à 56%, les revenus des services municipaux à 22.95%, les dotations et compensations fiscales de l'Etat à 17.44%, les produits des jeux du Casino à 3.61%.

Rigueur de gestion

-Maîtrise des frais de personnel municipal (+ 0.66%), personnel qui assure une charge de travail en constante augmentation, conséquence du dynamisme de notre ville qui séduit de nouveaux habitants et attire des visiteurs toujours plus nombreux.

-Cadrage des dépenses liées à l'activité des services dont la progression devra être contenue à 1.25% malgré l'augmentation du nombre des équipements de la ville et en dépit de la hausse des prix des fluides et des fournitures.

-Réalisation d'économies à hauteur de 240.000 € :

- sur les contrats à l'occasion des appels d'offres réalisés sur les contrats arrivés à échéance : assurance, nettoyage, entretien des installations d'éclairage public.
- sur les prestations de services informatiques par le **recrutement d'un informaticien**.

Contribution au maintien du pouvoir d'achat

Fiscalité maîtrisée : Andernos-les-Bains la moins imposée des villes du Bassin d'Arcachon

Pour ne pas peser davantage sur le budget des ménages, la municipalité a décidé cette année encore de ne pas augmenter la pression fiscale locale :

- Inflation de 2006 à 2010 : 7,83 %
- Hausse des taux d'imposition locale de 2006 à 2011 : 0%

Des tarifs municipaux abordables et adaptés

-L'augmentation est de l'ordre de 2 % maximum, avec la stabilité de certains tarifs comme les activités piscine pour les Andernosiens, le stationnement camping-cars, la taxe de séjour.

-Les allocations versées par la ville aux écoles maternelles et élémentaires sont par ailleurs réévaluées de 2% et s'élèvent respectivement à 75,20€ et 108€ par enfant, avec une parité de

financement entre écoles élémentaires publiques et privées (école Bon Accueil).

Le changement du paysage fiscal

La réforme de la Taxe Professionnelle impacte cette année le financement des Collectivités Locales. Les nouvelles contributions des entreprises (foncière et valeur ajoutée) sont affectées en partie aux communes. La répartition des impôts « ménage » est modifiée : les parts du Département et de la Région reviennent à la commune. Les modalités ont donc fondamentalement changé, mais au final la réforme est neutre pour les ménages Andernosiens.

Comprendre sa taxe d'habitation en 2011

- ❶ la **valeur locative brute** : valeur locative cadastrale du logement établie par les services fiscaux et revalorisée forfaitairement chaque année par l'Etat .
- ❷ les **taux d'imposition** : votés par les collectivités territoriales
- ❸ les **abattements** : fonction des charges de famille, viennent en déduction de la valeur locative avant application des taux
- ❹ les **frais de gestion** : sont perçus par l'État

Pas d'augmentation des taux d'imposition locale, alors pourquoi chaque année l'impôt augmente-t-il quand même ?

Parce que le montant de l'impôt repose sur la valeur locative déterminée et revalorisée chaque année par l'État (+2% en 2011), multipliée ensuite par les différents taux d'imposition votés par la commune (stables depuis 2006) et par les autres collectivités qui chaque année revalorisent leurs taux respectifs.

Attention à l'effet d'optique en 2011 !

A compter de 2011, le département ne perçoit plus la taxe d'habitation et la part départementale de cet impôt est transférée à la commune.

Le taux d'imposition mentionné dans la colonne « commune » de la feuille d'impôt sera donc l'agrégation des 2 anciens taux : le taux communal (non augmenté en 2011) + l'ex taux départemental. Par cet effet purement mécanique, le taux communal paraîtra plus élevé que l'an dernier, alors que ce transfert des taux sera neutre pour les ménages Andernosiens.

4.36M€ investis pour construire la ville d'aujourd'hui et dessiner la ville de demain

Malgré un budget serré, la ville consacra 4.36M€ à ses projets axés autour du cadre de vie et des équipements structurants.

Outre les programmes d'entretien du patrimoine, de renouvellement des équipements et les opérations annuelles récurrentes, 2011 est donc marquée par un programme d'investissement important basé sur la concrétisation des équipements démarrés les années précédentes, la réalisation de nouveaux projets générateurs d'activité et d'emplois, et le lancement d'études préparant l'avenir.

L'emprunt nécessaire à l'équilibre des investissements sera de 2.99M€, en attendant la réalisation des projets majeurs qui garantiront des ressources importantes. Un niveau d'emprunt raisonnable qui ne pénalise pas la situation financière de la ville ni l'avenir, comme l'a souligné la cour Régionale des comptes.

Sur 100€ d'investissement, la ville consacre...

- 54.41€ au cadre de vie et à l'aménagement urbain
- 12.75€ à la vie associative et aux affaires sportives
- 4.43€ à la Jeunesse et l'éducation
- 11.91€ à l'action économique
- 13.14€ à l'administration générale
- 3.36€ pour la culture, la communication, le tourisme...

2.37M€ : Plus de la moitié des dépenses est consacrée à l'aménagement urbain

2^{ème} tranche du boulevard du maréchal Juin, mais aussi poursuite des travaux d'accessibilité aux personnes handicapées, prolongement de la piste cyclable des Colonies jusqu'au lycée, programme voirie...

Au niveau des activités du littoral (0.51M€) soulignons la subvention de 300.000€ allouée au budget des ports pour les travaux réalisés au port ostréicole.

Côté sports et vie associative citons en particulier la création d'un terrain de grands jeux, la reconstruction de 2 courts de tennis, l'extension de la salle de répétition de musique.

Développement des activités touristiques et renforcement du programme d'animation des 4 saisons parmi lesquelles le 40^{ème}

Festival de Jazz et la 3^{ème} édition de Cabanes en Fête, dynamisme accompagné et mis en lumière par une communication qui verra cette année la création d'un site internet dédié tourisme.

Les projets mis en chantier en 2011

Après examen et avis des autorités compétentes attendu mi avril, le PLU sera pendant l'été soumis à l'enquête publique suivie d'une proposition d'adoption présentée au vote du conseil municipal. L'ensemble des projets structurants mis à l'étude en anticipation depuis plusieurs mois pourront alors être lancés dès la fin 2011.

Le centre administratif s'agrandit

Sur la propriété mitoyenne du centre administratif actuel, acquis par la ville fin 2009, cette extension accueillera notamment le pôle emploi dont la surface sera doublée. Pour mener à bien la concrétisation de ce projet majeur pour la centralité administrative d'Andernos-les-Bains, les maîtres d'œuvre ont été désignés et la consultation des entreprises aura lieu à l'automne. Le démarrage des travaux devrait intervenir fin 2011 pour une livraison début 2013.

Un aménagement paysagé du parvis de l'Hôtel de Ville qui lui fait face, intégrant des places de stationnement supplémentaires est également à l'étude.

EHPAD : du nouveau

Après un examen approfondi des atouts et inconvénients des différentes possibilités de localisation de l'EHPAD de 84 lits sur le territoire communal, la municipalité a repensé l'ensemble du projet et choisi, en accord avec les partenaires concernés, de relocaliser l'opération. Un nouveau positionnement sur la propriété communale, sise 52 avenue des colonies, a été envisagé. Si les riverains et les associations accueillies dans des locaux communaux mitoyens, déjà informés de cette implantation, confirment leurs réserves émises lors de sa présentation initiale répondant ainsi à notre souci constant de démocratie participative, le projet d'E.H.P.A.D sera réexaminé, sans exclure une nouvelle localisation sur un autre site.

La résidence Senior

La résidence Senior reste d'actualité pressante. Le permis de construire initial mérite cependant d'être réétudié. Le nouveau projet est en cours.

L'espace loisirs en entrée de ville aux côtés du Casino

Très attendu par les Andernosiens et les visiteurs, ce projet regroupant plusieurs activités sur le thème des loisirs, contribuera à accroître la fréquentation de la ville et à soutenir l'économie locale. L'opérateur pressenti pour l'aménagement du complexe cinématographique a confirmé sa volonté de s'implanter dans notre ville dans cet espace dédié aux loisirs. La demande d'autorisation a ainsi été transmise aux autorités compétentes. Le permis de construire relatif au projet global doit être déposé dans les prochaines semaines afin que les travaux puissent être engagés au plus tôt dès l'adoption du PLU.

2^{ème} tranche du boulevard du Maréchal Juin

Poursuite de la rénovation des 2.2 km du boulevard du Maréchal Juin, axe structurant de notre ville, qui est étalée sur trois exercices budgétaires pour mieux répartir son coût. Les travaux de la 2^{ème} tranche, qui concerne le tronçon compris entre la rue Jules Massenet et la rue Vivaldi, démarreront dès l'automne 2011 pour une durée de 5 mois. 1.000.000 € sont ainsi budgétés en 2011 pour financer cette 2^{ème} tranche.

Extension du centre artisanal (CAASI)

Mise en chantier prévue fin 2011 de la 6^{ème} tranche pour une livraison mi-2012 de 50 à 60 lots qui s'articuleront en pôles d'activité à l'instar du pôle automobile créé en 2009. Les demandes des entreprises désireuses de s'installer au centre artisanal sont nombreuses et font l'objet d'une sélection sur des critères objectifs de qualité de projet et de cohérence avec la stratégie de développement économique de la ville et bien sûr de créations d'emplois marchands sur place. En attendant, la rénovation de la rue Gutenberg est prévue au budget 2011.

Le programme d'habitat mixte du Matoucat

Situé entre le lycée Nord Bassin et le boulevard Daniel Digneaux, ce programme permettra de satisfaire les nombreuses demandes de familles Andernosiennes aux revenus modestes ou moyens, et en tout cas insuffisants pour accéder au marché immobilier privé. Le projet est en cours d'élaboration. La première tranche très attendue par les ménages pourrait également démarrer dès l'adoption du PLU.

Modernisation des installations aéronautiques

Les installations aéronautiques ont beaucoup souffert lors des dernières tempêtes (les hangars et le club house notamment) et

méritent comme tout autre équipement associatif d'être entretenues et adaptées. Le financement des premiers travaux de rénovation du club-house est inscrit au budget. Ceux-ci seront arrêtés en concertation avec les responsables de l'association.

Complexe sportif Jacques Rosazza : poursuite du challenge

Le réaménagement de la plaine des sports Jacques Rosazza tendant à regrouper l'ensemble des activités sportives sur un même lieu pour assurer la sécurité des jeunes sportifs en supprimant la traversée du boulevard du Page se poursuit. Après la réalisation en 2010 des installations d'athlétisme, la ville projette la construction d'un terrain supplémentaire de grand jeu mitoyen au terrain d'honneur et la finalisation des aires de lancer de disque et de marteau.

Allongement de la jetée : on garde la cap

Le projet d'allongement de la Jetée, qui constituera un équipement majeur d'attractivité permanente de la ville, est au cœur de la stratégie de développement économique et touristique d'Andernos-les-Bains.

Il s'agit d'un projet complexe à conduire car il présente de multiples aspects et interfaces, tant techniques, que prospectifs, environnementaux ou comportementaux, qu'il convient donc de piloter avec maîtrise et beaucoup de détermination.

Dans la précédente édition du magazine municipal, nous présentions la démarche confiée au groupe de travail Réaménagement de la Voirie Urbaine (RE.V.U.) chargé d'examiner et de concevoir un projet d'aménagement et de circulation urbain, préalable à la conception même de la jetée. Les idées, les propositions, les avis se confrontent, s'affrontent parfois mais toujours dans un même souci d'avancer positivement et d'adapter au mieux l'ensemble des circulations, automobile, cycliste ou piétonne. Les différents scénarii sont ensuite régulièrement soumis à l'appréciation des Andernosiens membres du GERA (Groupe d'Études et de Réflexions sur Andernos-les-Bains) qui exercent leur totale liberté d'expression et enrichissent la réflexion par leur critique constructive.

Une fois validées, les propositions concrètes du groupe de travail vont permettre au bureau d'étude désigné (SOGREAH) d'engager très prochainement la réflexion sur la conception de l'ouvrage en intégrant donc les aspects liés à l'environnement terrestre, mais également les résultats des différentes études prospectives sur les déplacements, les transports et l'intermodalité réalisées par les structures intercommunales. Rappelons, en effet, qu'un des objectifs

de cet allongement est de proposer une alternative de transports maritimes sur le Bassin d'Arcachon, en créant une halte nautique au niveau du chenal en eau permanente, quelles que soient les marées.

Zoom sur le budget annexe "Ports et littoral"

A partir de 2011, regroupement en un budget annexe unique « ports et littoral » des budgets relatifs au port ostréicole, au port du Bétéy, à la gestion des bassins de décantation et aux moyens communs humains et techniques.

-Budget de fonctionnement : 656.500€

-Budget d'investissement 1.083.800€.

L'investissement relatif au port ostréicole représente à lui seul 583.000€ en raison des 2 importants chantiers en cours : la réfection des quais et l'installation de la vidéosurveillance.

Port ostréicole

Réfection des quais

Les infrastructures du port ostréicole datent de sa construction au milieu des années 50. Lors du dragage du port réalisé en avril 2010, les quais des concessions 16 et 17 ont lâché et fait l'objet de mesures de consolidation d'urgence par le SIBA. Puis fin 2010 ce sont les quais attenants de la 1^{ère} darse qui ont donné des signes de fragilité alarmants au niveau des ouvrages de soutènement sur environ 100m. Immédiatement la ville a lancé un marché pour la réfection à neuf des quais 16 et 17 et la consolidation des quais attenants. A cette occasion les terre-pleins ont été refaits pour permettre aux ostréiculteurs de travailler plus aisément entre les quais et les bassins.

Les travaux ont démarré début février pour un achèvement en avril. Coût : 331.500€ inscrits au budget annexe Ports et Littoral qui sera subventionné par le budget municipal, confirmant l'effort constant et conséquent de la collectivité pour soutenir la profession ostréicole.

Diagnostic des infrastructures

La ville a souhaité réaliser un état des lieux de tous les ouvrages de soutènement afin d'avoir une vision globale de l'état des infrastructures, de déterminer les priorités et de prévoir le programme et les méthodologies d'intervention. Ce diagnostic de l'ensemble des quais du port ostréicole a été confié à un bureau de contrôle technique (SOCOTEC) qui procède à des prélèvements et des

analyses en laboratoire pour détecter les pathologies du béton. Résultat attendu mi-mai. Budget : 15.000€.

Installation de la vidéosurveillance

A la demande des usagers du port ostréicole, professionnels et plaisanciers, victimes de vols et de dégradations, la ville a sollicité et obtenu en décembre dernier de la Préfecture l'autorisation d'installer un dispositif de vidéosurveillance similaire à celui qui a fait ses preuves depuis 1 an au port du Bétey où une baisse significative des actes de vandalisme et des vols a été constatée. La zone portuaire sera donc intégralement couverte par des caméras dont les images seront, avec celles du port du Bétey, acheminées par voie hertzienne cryptée vers un local sécurisé à l'Hôtel de Ville. Les travaux seront réalisés au printemps pour être opérationnels avant la saison estivale. Le budget de l'opération est de 135.000€, cofinancés par l'Etat à hauteur de 86.000€.

Entretien des cabanes

30.000€ pour le programme annuel d'entretien des cabanes : peintures, menuiseries, couverture etc...

Port de plaisance du Bétey

Le projet de rénovation-extension du port, dont le plan a été consultable en mairie début 2010, suit son cours. Le dossier de demande d'autorisation aux services compétents de l'Etat est en cours d'établissement par le maître d'œuvre (SOGREAH) avec une date de dépôt visée cet été. Si la décision des services de l'Etat est obtenue en fin d'année 2011, le lancement de la consultation des entreprises pourrait avoir lieu début 2012 pour un démarrage des travaux à l'automne 2012.

Gestion des mouillages (corps-morts)

Les mouillages relèvent jusqu'à présent de la compétence et de la gestion des services de l'Etat (DDTM d'Arcachon). La ville d'Andernos-Bains étudie actuellement, avec le concours du SIBA, la reprise en gestion communale de ces mouillages qui pourrait être effective au printemps 2012, sous réserve de l'autorisation des services de l'Etat.

Chiffres : **1.74 M € Ports et Littoral**

VIE ECONOMIQUE

« Amoureux .com », des amoureux sur toute la planète !

Ils sont une trentaine, ils communiquent avec le monde entier, ils créent du lien entre des hommes et des femmes, et ils n'ont pas moins d'un million d'adhérents !

Mais qui sont-ils ?

Il s'agit de l'équipe de David Body et de Philippe Apter , à la tête d' « Amoureux.com », une entreprise installée au cœur du CAASI, dans un bâtiment tout en bois conçu pour des conditions de travail agréables, et intégré à l'environnement du bassin d'Arcachon. Au cœur d'un open space (*espace ouvert*), les yeux rivés sur leurs ordinateurs, tous veillent au bon fonctionnement du site internet créé en 1998 ;

l'idée de départ ? la rubrique des petites annonces du journal Libération et l'expression des amoureux. L'arrivée d'internet ouvre un espace infini pour ce genre d'échanges et de quête affective. Le site précurseur dans ce secteur est lancé, développé, et fait mouche ! Les chiffres sont vertigineux, avec six millions de mails par jours, un million d'adhérents actifs par mois et plus de 16 millions de connexions par mois ! Les internautes sont français (50%), mais aussi espagnols, brésiliens, mexicains, anglais.

Les raisons du succès de cette start up (*entreprise innovante de services à croissance rapide dans les secteurs de l'informatique, télécommunications et biogénétique*)?

Un besoin d'échanges dans une société où tout va trop vite, et où chacun exige des réponses rapides , «le site fonctionne comme une immense boîte de nuit, la différence, c'est qu'on est libre d'interrompre à tout moment un échange qui ne plait pas » précise David Body, et puis l'inscription est gratuite, et par les temps qui courent, ça compte !

Site : www.amoureux.com

Artisans, commerçants, entrepreneurs sur www.andernoslesbains.fr

Rappelons que depuis 6 mois le site officiel de la ville propose un portail économique à toutes les entreprises de la ville. Véritable annuaire en ligne, cet outil permet de référencer **gratuitement artisans, commerçants, et entreprises** dans 3 rubriques de leur choix au maximum (cf. journal municipal n°63). Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de cliquer sur la page d'accueil du site www.andernoslesbains.fr sur l'onglet « andernos.entreprises.com », puis en haut de page sur « inscrivez gratuitement votre entreprise », et de remplir les champs. La mise en ligne des infos communiquées est effective dans les 15 jours. Plus de 750 raisons sociales sont actuellement présentées sur les 1000 environ qui seraient recensées à Andernos-les-Bains.

A noter

Fin 2010, un annuaire papier a été édité par un annonceur privé. Si beaucoup ont manifesté leur satisfaction de la publication de ce document certains autres ont mis en évidence quelques imperfections qu'il convient de rectifier et notamment :

- Bien que préfacé par Joël Clavé (adjoint au maire, vice-président du groupe de travail Développement économique) et Philippe Pérusat, maire d'Andernos-les-Bains, cet annuaire papier n'est pas un annuaire municipal officiel, mais édité sous la seule responsabilité de son auteur privé.
- Les encarts y sont payants par les annonceurs.
- Ce guide n'est pas exhaustif.

Le profil de la ville sur Facebook

Dans un souci d'adaptation aux nouveaux modes de communication, la ville d'Andernos-les-Bains propose sur son site internet un accès direct à la page Facebook du profil Andernos-les-Bains. Déjà plus de 600 amis partagent et commentent les informations qui y sont quotidiennement communiquées. Dans l'immédiat, c'est ce réseau qui est privilégié en raison de son succès notamment auprès du public jeune (Twitter étant pour l'instant écarté).

Hôtel L'Océane, plus de 30 000 nuitées par an

L'Hôtel de la piscine "L'Océane" a ré-ouvert ses portes. Grâce à ses possibilités d'hébergement sur plusieurs mois par an, cette résidence hôtelière contribue efficacement à l'activité touristique des 4 saisons de notre ville. Elle emploie 10 salariés et injecte annuellement 1.551.000 € dans l'économie locale.

Site internet de la ville

37 712 visites

1 65 504 pages VUES au 1er trimestre 2011

Les Chantiers

Boulevard du Maréchal Juin : fin des travaux de la 1^{ère} tranche

Après 5 mois de travaux, la 1^{ère} tranche de rénovation du boulevard du Maréchal Juin depuis le boulevard de la République jusqu'à la rue Jules Massenet est en cours d'achèvement :

- le cheminement piétonnier d'1 m de large en platelage bois garantit le maintien de la fonction drainante du fossé, dispositif essentiel pour la qualité des eaux reversées dans le bassin ; il offre par ailleurs un rendu paysager très seyant.
- une première couche partielle d'enrobé est posée. Elle précède l'ultime couche de 3 cm prévue à l'issue des travaux de la 2^{ème} tranche, une fois que le trafic des engins de construction aura cessé.
- le nouvel éclairage public se révèle efficace et particulièrement esthétique.

Les services techniques procéderont prochainement à la plantation d'arbustes de séparation de type lavande, eleagnus etc... qui finalisent cet aménagement entre la voie et le cheminement piétonnier.

Muret de protection contre les submersions

Les travaux de protection du littoral depuis le boulevard Wurtz jusqu'à la promenade de la piscine ont été engagés dès après la tempête Xynthia avec pragmatisme, sous la co-maîtrise d'ouvrage du SIBA et de la ville, avec notamment la construction d'un muret de hauteur supérieure au perré, sans toutefois occulter l'horizon. Le muret est équipé de 12 portes en inox marine face aux descentes. Ce dispositif et les dégradations de la promenade ont pu être jugés inesthétiques par certains, mais **la première priorité était la protection des riverains de ces quartiers**. La ville va procéder à la phase d'embellissement de la promenade littorale qui représente un coût conséquent et qui sera donc budgété sur 2 exercices. Le muret sera quant à lui progressivement recouvert par la végétation plantée de chaque côté : des plantes grimpantes côté ville et des arbustes côté promenade. Les services techniques réaliseront ainsi avant l'été les premiers travaux indispensables de remise en état de la promenade et de ses abords pour les rendre carrossable.

Les portes, ouvertes ou fermées ?

Rappelons que la fonction première de ces portes est d'empêcher la pénétration des eaux du bassin durant toute la période à fort risque de submersion, d'où le choix de les maintenir fermées pendant la période hivernale et de les ré-ouvrir juste après les grandes marées de fin mars (coefficient 118).

A l'automne prochain, 2 ou 3 portes seront laissées ouvertes pour permettre l'accès piéton à la plage tout en maîtrisant la rapidité d'intervention des services Techniques pour leur fermeture en cas d'alerte météo.

Toutes les portes sont désormais ouvertes, battants côté bassin, afin de laisser toute la largeur de la promenade libre et sans risque pour la déambulation, avec une fixation au perré pour en interdire le déboitement.

Voirie

Aménagements des voies

Une barrière automatique, programmable et lumineuse la nuit, sera installée avant l'été, aux 3 entrées de la rue piétonne afin de faire respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la rue aux véhicules.

Par ailleurs, la réalisation d'un rond-point de desserte du magasin Intermarché avenue de Bordeaux au niveau de la rue de la Carreyre, est en cours de programmation. Le propriétaire du magasin assurera la totalité de son financement.

Le rond-point dit « de Comte » qui sécurise désormais le carrefour des rues des Hirondelles, des Goëlands et de Comte vient d'être équipé d'un éclairage public adapté.

Les abords de la fontaine du Falgouët ont été aménagés en caillebotis bois.

En raison du nombre important de chaussées très endommagées cette année par le gel (générant la dilatation de l'eau infiltrée dans le bitume), de nombreux chantiers de réfection routière seront engagés.

JEUNESSE

Politiques et services dédiés aux jeunes et à leurs familles

Andernos-les-Bains mène depuis plus de trente ans une politique en faveur des jeunes et de leur famille. Au fil des années et de contrats subventionnés par l'État via la Caisse d'Allocations Familiales notamment, l'offre de garde, de loisirs, de services s'est considérablement étoffée, avec une constante préoccupation d'adaptation aux besoins et aux ressources des familles.

Entretien avec Nicole MASSON, adjointe au Maire en charge de la jeunesse

1) Depuis quand la ville d'Andernos-les-Bains mène-t-elle des actions en faveur des jeunes ?

Depuis plus de 30 ans, la commune d'Andernos-les-Bains mène une politique dynamique en faveur des jeunes.

Dès 1979, elle proposait « un été pas comme les autres », concept initial de Cap 33 repris et développé avec succès dans tout le département de la Gironde aujourd'hui. Andernos-les-Bains était déjà précurseur en la matière ! Tout comme les ateliers périscolaires mis en place dans les écoles dès lors.

En 1991, cette volonté affirmée d'aider les familles et leurs enfants se concrétise par la signature du premier Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'ouverture de la première crèche en septembre de la même année. Ce contrat sera suivi de nombreux autres, permettant aux jeunes un accompagnement, une offre de loisirs et un soutien aux familles toujours plus conséquent.

2) Pouvez-vous nous dire quels étaient les principaux objectifs de ces actions ?

Notre préoccupation était avant tout de répondre aux attentes des familles Andernosiennes. Pour cela, nous avons élaboré un programme d'actions qui recensait d'une part, les activités proposées par les associations et d'autre part, les besoins avec **pour objectif de couvrir toutes les tranches d'âges (de 4 mois à 18 ans)**, qu'il s'agisse de mode de garde ou de loisirs. En complétant au fil des contrats cette offre aux familles et à leurs enfants, nous avons ainsi proposé un

panel de solutions pour les parents et d'activités correspondant aux attentes et aux goûts des jeunes.

3) Aujourd'hui, comment peut-on qualifier la politique jeunesse mise en œuvre sur la commune ?

Il s'agit avant tout de **répondre à une question cruciale** aujourd'hui pour l'ensemble des familles, à savoir, **comment concilier vie familiale et vie professionnelle**. C'est aussi comment participer à l'épanouissement de nos enfants, à l'apprentissage de la vie en société, tout en veillant à l'accessibilité des services ; c'est pourquoi nous proposons **des tarifs adaptés notamment aux familles les plus modestes**.

4) Un nouveau contrat enfance jeunesse a été signé le 4 février dernier, quelles en sont les nouveautés ?

Le nouveau « Contrat Enfance Jeunesse » (CEJ) a été signé le 4 février dernier pour une période de trois ans avec notre partenaire la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce contrat nous assure l'engagement de la Caisse d'Allocations Familiales pour les actions existantes mises en œuvre au fil des contrats et confirme son soutien financier pour ouvrir 4 places supplémentaires au sein de l'établissement multi accueil associatif « les P'tits mousses ».

5) Comment concevez-vous ce travail mené auprès des jeunes, de leurs familles et des différents acteurs qui interviennent dans ce domaine ?

Il faut veiller au grain au quotidien et amener de l'eau au moulin ! Et pour cela, nous sommes sur le terrain régulièrement pour proposer, écouter, encourager, soutenir et accompagner les équipes des différents services. Nous rencontrons les jeunes et leurs familles lors des animations organisées dans les structures. Notre travail consiste aussi à rechercher des subventions, solliciter des partenaires avec l'aide de notre coordinateur. Enfin, nous participons à des tables rondes avec d'autres communes afin de croiser nos idées et nos problématiques et nous constatons qu'Andernos-les-Bains est souvent en avance et sert de modèle !

Les Dates

1991 « Contrat Enfance » signé avec la C.A.F. concernant les 0/6 ans
1999 « Contrat Temps Libre Jeunes » pour les 7/18 ans en partenariat avec la CAF

2000 « Contrat Educatif Local » signé avec l'Etat
2006 « Contrat Enfance Jeunesse » (fusion Contrat Enfance et
« Contrat Temps Libre Jeunes ») avec la CAF
2011 « Contrat Enfance jeunesse », renouvellement.

Le pôle ASEJ*, politiques et services dédiés aux familles

Sous la houlette de Rodolphe Mérand, directeur du Pôle ASEJ, de nombreux services sont proposés aux familles, qu'il s'agisse de mode de garde, de la restauration scolaire ou encore d'activités de loisirs.

Un temps pour tous et pour tout âge

Toutes les actions mises en oeuvre s'articulent autour des trois temps de l'enfant : le temps scolaire, le périscolaire (dans l'école en dehors du temps scolaire) et le hors temps scolaire.

Le travail de collaboration initié depuis de nombreuses années dans les établissements scolaires de la ville, a permis de mettre en place de véritables projets d'écoles selon les attentes de chacun.

Fort de ce travail fondateur, la signature avec l'Etat en 2000 du Contrat éducatif Local a permis à la commune de réunir à terme régulier l'ensemble des acteurs jeunesse afin de réfléchir et d'adapter l'offre loisirs proposée aux plus jeunes.

Un seul lieu, le domaine des colonies, pour le confort des familles

En un même lieu, les usagers ont la possibilité d'effectuer l'ensemble des démarches administratives (inscriptions scolaires, aux accueils de loisirs, à la crèche, à l'école de musique, etc.) jusqu'au paiement des factures.

Ce domaine regroupe, en plus des services administratifs, les deux accueils de loisirs 3/6 et 6/12 ans, le relais d'assistantes maternelles, la crèche associative « les P'tits Mousses », l'association « la ParenThèse », l'ensemble de la médecine publique infantino-juvénile.

83 personnes œuvrent quotidiennement pour les plus jeunes de nos administrés.

Direction A.S.E.J. (*Affaires Scolaires Enfance-Jeunesse)

46 avenue des Colonies à Andernos-les-Bains

Tél. : 05 56 03 08 05 / 05 56 03 06 07

Fax : 05 56 03 06 08

Courriel : service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr

Les services jeunesse

^(a)CAP33/CAP33 Junior domicilié : 52 avenue des Colonies et
la ^(b)Crèche Le Nid d'Anges : 41 bd de la Plage

N°1/**Direction Affaires scolaires**/ Rodolphe Mérand/05.56.03.06.07/
service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr

N°1/**Accueil Administration ASEJ**/ Cécile Peyras/05.56.03.06.07/
service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr

N°1/**ALSH/ATE/ Écoles/Inscriptions scolaires/Transport**/ Marie-Hélène
Prioleau/05.56.03.08.05/ service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr

N°1/ **Régie-facturation scolaire**/ Anne Carrière/05.56.03.18.18/

N°1/ **Coordinateur du Projet Educatif Local**/ Christophe
Boscher/05.56.03.06.10/ service.jeunesse@andernos-les-bains.com

N°4/ **Point Infos jeunesse Local jeune/CIJ**/ Olivier Bauer Fabienne
Baillères/05.56.03.08.04/ service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr

N°4/**CAAN'ABUS Espaces jeunes addictions**/ Jean-Pierre
Buchmann/06.74.43.61.08/ Tous les lundis et mardis de 18h à 20h
anonyme et gratuit.

^(a)52 avenue des Colonies/**CAP33/CAP33 Junior/ATE/Aventure
Andernos** / Stan Magrin-Pierre Jusnel/05.56.82.02.47/
cap33@andernos-les-bains.com

N°8/ **Les P'tits Mousses Structure multi-accueil**/ Marie-Laure
Samson/05.56.03.24.25/ ptitmoussesetrobinson@orange.fr

N°10/ **Accueil de Loisirs sans hébergement ALSH 3-6 ans**/ Caroline
Nougaro/05.56.03.07.01 Mercredis et vacances/ service-jeunesse-
andernos@wanadoo.fr

N°11/ **Accueil de Loisirs sans hébergement ALSH 3-12 ans**/
Cathy Nicolo/05.56.03.07.00 Mercredis et vacances/ service-jeunesse-
andernos@wanadoo.fr

N°12/ **Relais d'Assistantes Maternelles-Guichet unique Petite Enfance**/
Géraldine Autier/05.56.82.53.73/ ramandernosares@hotmail.fr

N°12/La ParenThèse association/ Katia Rémy/05.56.82.53.73/
laparentheseandernos33@hotmail.fr

^(b)41 bd de la Plage/**Crèche Le Nid d'Anges**/ Anne-Sophie
Erezué/05.56.26.09.09/ crechenidange.andernos@wanadoo.fr

N°13/ **Centre infantino-juvénile (pédopsychiatrie)**/ Docteur
Akouesson/05.57.76.29.15

N°14/ **Centre Médico-scolaire/Accueil**/ Pascale
Dauriac/05.57.17.06.56.

Répondre aux questions relatives aux addictions

L'information des jeunes concernant les addictions s'articule principalement autour du C.E.S.C. (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), qui regroupe différents partenaires : le Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue (C.E.I.D.), l'association « CAAN'ABUS », la brigade de prévention des délinquances juvéniles.

A Andernos-les-Bains nous avons depuis un an une permanence CAAN'ABUS chaque lundi et mardi de 18h00 à 20h00 au sein du local jeunes situé au Domaine des Colonies. Son objectif est précisément de recevoir les jeunes pour répondre à leurs questions et faire le point avec eux, mais aussi leur famille.

Des actions de prévention et d'information contre les addictions sont également proposées au collège et au lycée de notre ville.

Des actions mutualisées entre les communes

Par le biais de l'intercommunalité, ou dans le cadre d'actions spécifiques, les communes du Nord Bassin se sont regroupées ces dernières années afin de mutualiser les actions menées en faveur des familles et des jeunes, ceci permettant d'offrir des services toujours plus nombreux à des coûts réduits pour chaque collectivité :

- Création en 2007 du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) avec la ville d'Arès.
- A l'échelle des 17 communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de Leyre, Andernos-les-Bains s'est engagée, dans une étude des besoins de garde atypique des moins de 6 ans. La première action menée en 2010 a été d'ouvrir la crèche municipale au mois d'août, soit tout l'été.
- Les points Info Jeunesse du Nord Bassin se sont unis pour organiser trois actions vis-à-vis des jeunes : Formation aux gestes de premiers secours (PSC1), stage d'initiation au baby-sitting et formation BAFA, l'organisation de l'opération « jobs d'été » avec Arès, Lanton et Lège.

Le « guichet unique » : information et facturation simplifiées

Pour les **moins de 3 ans** : Géraldine Autier, animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles, accueille et oriente les parents vers un

mode de garde adapté en collectif (crèche) ou en particulier (assistante maternelle) pour leur enfant.

Pour les **plus de 3 ans** : les services administratifs de la Direction Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse procèdent à l'inscription des enfants à l'école ainsi qu'à l'ensemble des services péri et extrascolaires (garderie, accueil de loisirs, ateliers périscolaires, ramassage scolaire, école de musique, Aventures Andernos, Bus Plage, Local Jeunes, etc.). Il s'en suit une facturation regroupant l'ensemble des services consommés à terme échu.

Le **Local Jeunes**, un lieu dédié aux **13 -18 ans**

Objectif : un lieu où les jeunes se retrouvent pour passer un bon moment entre eux, et profiter des jeux qui sont à leur disposition. Fabienne Baillères et Olivier Bauer, animateurs, y accueillent les jeunes.

Une programmation

- différentes sorties : concerts, bowling, cinéma, laser game etc...
- soirées à thème au local (soirées jeux, soirée raclette, soirée DVD)
- mini séjours d'une à deux nuitées (Futuroscope, Pays Basque, ski).

Une structure d'aide à l'élaboration de projet de jeunes

Le local a créé le Conseil d'Initiatives Jeunes. Ce conseil leur est ouvert s'ils désirent s'investir dans l'élaboration de projet divers.

C'est ainsi que le conseil a aidé deux membres à participer à la 14^{ème} édition du 4L Trophy.

Des activités ludiques

- jeux de société
- jeux vidéo sur (XBOX 360, XBOX, WII, PLAY STATION 2 et 3)
- billard, baby-foot, jeux de fléchettes.
- ping-pong
- instruments pour s'initier à la musique (basse, batterie, guitare, percussions).

Les principales actions pour 2011

Une des actions les plus importantes pour cette année est la participation de deux jeunes Andernosiens au 4L Trophy. C'est un raid humanitaire qui a lieu tous les ans au Maroc. Le but est d'acheminer 50 kilos de fournitures scolaires, de matériel sportif et de denrées non périssables.

Un week-end « découverte du ski » en mars.

Un projet de visite des capitales d'Europe est à l'étude.

Raid aventure 4L Trophy 2011 de Jérémy Biardeau -pilote- et Frédéric Grégoire -navigateur-

La fiche interview de Frédéric

Qui ? Frédéric Grégoire

Age ? 21 ans

Formation ? 1^{ère} année BTS conception industrielle

Une première, ce raid ? C'est la 1^{ère} fois que je partais à l'étranger, mon 1^{er} rallye.

Au final ? Nous avons accompli quelques chose de très très grand !

C'est-à-dire ??? Une prise de conscience personnelle grâce à la rencontre des populations marocaines. Ils n'ont rien, mais ils sont très instruits. Et nous, nous avons beaucoup... Ça fait beaucoup réfléchir ! Comme faire passer des "besoins", les jeux vidéos par exemple, au second plan...

Et le rallye ? Toujours à fond dans l'aventure! Une grande solidarité des participants, notamment mécanique. Heureusement, on se connaît bien avec Jérémy car deux crevaisons dans la même journée, pas toujours facile à gérer, mais on en rigole le soir au bivouac.

Le classement ? 402^{ème} sur une étape et au général, 832^{èmes} sur 1248 équipages. On est très contents et très surpris par notre score.

En 2012 ? Rien, je passe mon BTS pour devenir dessinateur industriel et Jérémy se destine au métier de pâtissier. Dans deux ans...

Bravo !!! de la part de tous les Andernosien(ne)s qui ont soutenu et encouragé Jérémy et Frédéric dans cette aventure humaine.

En partenariat avec la Ville, de nombreux sponsors ont permis aux jeunes gens de participer : le Rotary Club NB, le Conseil Général de la Gironde, Laser Game, les Boutiques Collection33 et Carine M, Triangle Service, Sodeco SA, Cinéma Le Rex, Ander'Net, Sarl Wam, Bats Entreprise, Ateliers Nicaudie, Le Faitout, Free arts, Casino Miami, Zykoson, Tehcnigaz, Chez Pay, Mamy, E. Camin Entreprise, CT Securitest, le Tarot Club, Auto Services Andernos, Messieurs Marc, Epron et Daisson, les groupes Massada, Melba et Hors Service, les écoles Capsus maternelle et élémentaire, Bétey élémentaire, Collège A. Lahaye, Entente NB, le T.C.A., Andernos Sports.

Cap 33, des activités pendant toutes les vacances scolaires

CAP33, fleuron des actions jeunesse de la ville

La structure CAP 33 pilotée par Stanislas Magrin, fonctionnait à l'origine pendant la période estivale de juillet/août. Elle a pris ses quartiers d'hiver au 52 avenue des Colonies. Grâce au recrutement d'éducateurs sportifs permanents, elle fonctionne pendant les périodes de vacances scolaires : Toussaint, Noël, hiver et Pâques ; la philosophie de la programmation reste en partie identique avec des stages et des animations en fonction de la période définie. L'objectif est de proposer des activités que des usagers n'ont pas l'occasion de pratiquer.

Fin 2009, la structure **CAP 33 Junior** a été créée ; elle est réservée exclusivement aux adolescents de 12 à 15 ans, fonctionnant à chaque période de vacances, hors été.

La trame générale de la programmation repose sur des stages spécifiques, des découvertes gratuites, des tournois en soirée (réservés aux plus de 15 ans).

Le public de Cap 33, un public intergénérationnel

La plupart des participants à CAP 33 sont surtout des parents, de jeunes adultes qui souhaitent se divertir en famille ou entre amis ; ou encore des grands-parents, retraités ou non, qui tiennent à rester en forme. Ceux-ci représentent 1 400 participations sur les quatre périodes de petites vacances. On peut parler de politique intergénérationnelle.

Pendant l'été 2010, il y eu environ 8 000 participations.

CAP 33 ne cible pas uniquement un public « jeune » qui peut être accueilli à l'accueil de loisirs sans hébergement 6/12 ans (ALSH), Aventures Andernos (12/17 ans) ou à CAP 33 Junior. Ce dernier a, pour l'année 2010, généré 821 participants de 12 à 15 ans.

Les points forts de la programmation 2011

La majeure partie des activités sera reconduite. Quelques journées avec de nouvelles thématiques seront proposées aux périodes où la météo sera la plus propice. Celles-ci s'articuleront autour de disciplines peu connues du grand public.

Actuellement, les activités sont proposées par tranches d'une heure trente à deux heures par animation. A l'avenir, seront également proposés des départs à la journée, permettant d'enchaîner différentes disciplines de pleine nature (kayak de mer, vélo tout chemin, surf, etc.).

Préinscriptions scolaires 2011/2012

La Direction des Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse (ASEJ) procède aux **préinscriptions scolaires du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00** pour les enfants :

- nés en 2008 et entrant en petite section à l'école maternelle ;
- actuellement en grande section de maternelle, nés en 2005 et entrant au CP à l'école élémentaire.

Les familles devront se munir des photocopies du livret de famille (page parents et page enfant) ainsi que de celle d'un justificatif de leur domicile andernosien.

Pour tout renseignement complémentaire :

Direction A.S.E.J.-46 avenue des Colonies. Tél. : 05 56 03 08 05 / 05 56 03 06 07

Fax : 05 56 03 06 08. Courriel : service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr

Bus des Plages cet été

L'opération 2 € l'aller-retour Andernos-les-Bains/Grand Crohot dans la journée est reconduite en juillet et août 2011. Réservée aux moins de 20 ans et aux familles : 1 adulte plus un enfant minimum.

Renseignements complémentaires auprès du Point Infos Jeunesse Tél. 05.56.03.06.07.

CULTURE

MASSADA et THE WACKIES

"guest stars" de la fête de la musique le 21 juin prochain

L'évènement majeur en avant première de la saison estivale. Très attendue dans la région pour sa programmation éclectique où une large palette de musiques s'exprime, la fête de la musique synonyme de qualité et de découverte de talents, présente cette année Massada et The Wackies sur la scène de la Jetée.

Pensez à réserver votre soirée !

Massada... Cinq musiciens se rencontrent en 2009 : Lise, chanteuse à la voix chaude influencée par Janis Joplin et le rock blues soul, écrit les textes ; deux guitaristes, l'un, "JB" de Claouey, sensible au rock de Jimmy Hendrix, l'autre Olivier le bordelais maîtrisant le *bend, fasciné par le "son latine rock à la Carlos Santana" ; Cyrille, le bassiste arésien "définit le côté soul groove du groupe" ; Leo, le bassiste Andernosien a débuté à la batterie à l'âge de 7 ans, grâce à Michel Tucou, altiste de l'orchestre Philharmonique de Monte Carlo. Attiré par "les musiques extrêmes", le jazz, Leo complète le groupe avec une "attaque très rock et percussive".

Les cinq composent ensemble et répètent à Andernos-les-Bains.

Dans les bacs : un premier album de 8 titres en auto-production.

Contact : www.massaband.com et Tél. 06.83.78.82.79.

**bend ou "tiré" en français : technique guitaristique modifiant la hauteur du son, permettant des notes intermédiaires, utilisée pour le rock, blues et jazz.*

Quant à **The Wackies**, "armés d'instruments jouets de leurs petits frères, ils réinterprètent des tubes interplanétaires rock, pop des Beatles, Stone et autres Chuck Berry, à Police Mickaël Jackson, Seven Nation Army ou Serge Gainsbourg, à la sauce rock'n toys". Un spectacle aux nombreuses surprises visuelles et musicales. Festif !!! Contact : www.myspace.com/lesthewackies et Tél. 06.72.96.52.19.

Le programme de la fête de la musique bientôt dans vos boîtes aux lettres, sur le site www.andernoslesbains.fr et auprès de l'Office de Tourisme Tél. 05.56.82.02.95.

40^{ème} édition du festival Jazz en liberté

Dans le cadre de l'exposition des 40 ans du festival de jazz, nous recherchons des documents des premiers festivals de jazz à Andernos-les-Bains (photos, éditions spéciales, revues). Si vous souhaitez les faire partager au public le temps de cette exposition, merci de prendre contact avec Chantal Picazo-Lamontagne à la Médiathèque Tél. 05.56.03.93.93.

Escapades musicales dans les vestiges gallo-romains

Définition "Escapades musicales" : nature, convivialité, excellence

Nature, face à la mer et au soleil couchant, le concert d'ouverture de la 2^{ème} édition des Escapades se produira dans les vestiges gallo-romains.

Convivialité, une approche différente de la musique classique en accès libre et pour tous les publics.

Excellence, les artistes Florent Héau et le quatuor de l'Alliance interpréteront le Quintette pour clarinette op.115 de Johannes Brahms et le Quintette avec clarinette K81 en *La majeure* de Mozart.

Florent Héau est une des grandes figures de l'école française de clarinette. Il perpétue cette tradition à travers le monde, comme artiste interprète et pédagogue. Le vendredi 27 mai 2011 à 20h30.

Ouvert à tous sans modération. Renseignements :

www.andernoslesbains.fr et Office de Tourisme Tél. 05.56.82.02.95.

«Andernos-les-Bains raconté par ses rues et ses lieux-dits»

Savez vous ce que signifie le nom de la rue ou vous demeurez ?

Voici enfin le livre que tout foyer Andernosien doit posséder !

Fruit d'un long travail en commun de ses adhérents, le livre a été entièrement réalisé par l'association "Mémoire d'Andernos les Bains". Il a été présenté au public et aux élus à la Maison Louis David, lors du

vernissage de leur exposition « Mystères ...à Andernos». Chacune des rues d'Andernos-les-Bains est décrite dans cet ouvrage de 122 pages largement illustrées et plus particulièrement celles portant le nom de personnalités locales ou des noms gascons. « Andernos les Bains raconté par ses rues et ses lieux-dits » publié par la Société Historique et Archéologique du Pays de Buch est en librairie depuis le 2 avril (15 €).

Les dernières parutions andernosiennes

Jean-Paul Loubes , Préface Kenneth White / Traité d'Architecture sauvage, manifeste pour une architecture située.- Editions du Sextant 2010- **Claude Bégat** / Emilie et le bon roi Dagobert / Emilie, le monstre et le saint / La Dame et le Preux.- Edilivre 2010- **Claude Perreaud, Gérard Simmat** / Andernos-les-Bains Métamorphoses ; Michel Fontaine 2010- **Gérard Cazau** / Moments oubliés : Bassin d'Arcachon – Années 60 . Photographies Gérard Cazau, textes **Charles Daney**– Aubéron 2010 Réalisé par son petit-fils Pierre Planté- **Angèle Bellier-Caci** / Les Poèmes d'Angèle 2010- **Jean-Denis Bruet-Ferreol** / Chroniques barbares : le massacre des innocents. 2010- **François Darnaudet** / Les Ignobles du Bordelais . – Baleine, le Poulpe, 2010- Atelier d'écriture **Dominique Paillard** / La Page-

ENVIRONNEMENT

Reboisement de la forêt

La tempête de 2009 a causé beaucoup plus de dégâts sur les jeunes pins âgés de 20 à 25 ans qu'en 1999. Elle a nécessité la coupe rase de 37 hectares de pins, de 25 ans environ et de 5 hectares de pins de plus de 50 ans. Ces parcelles sinistrées font l'objet d'un programme de reboisement avec en préalable à la plantation, la nécessité de broyer les souches des chablis. Le coût est estimé à 1500 €/ha.

La biodiversité privilégiée

Lors des coupes rases effectuées après la tempête, un maximum de feuillus, chênes, saules ou trembles en lisière de parcelle et autour des zones humides a été conservé.

Lors du repeuplement, les nouvelles plantations seront constituées à base de pins maritimes, de pins taeda ou d'un pin hybride Landes-Corse, selon la qualité du sol.

Promotion des énergies renouvelables et en particulier de la filière biomasse forestière*

Une parcelle de 10 ha sera consacrée à un programme réalisé en collaboration avec la CAFSA et la SOVEN, chargée des questions d'environnement et de recyclage des déchets.

Un peuplement spécifique d'un type nouveau permet la récolte de biomasse énergétique par une coupe de la moitié des plants neuf ans après la plantation. La seconde partie serait traitée par la filière bois régionale.

Une parcelle de 14 ha sera consacrée à une expérimentation en collaboration avec la société SMURFIT. Elle sera ouverte à toute visite pédagogique organisée par la commune. Un partenariat financier inclut les frais d'exploitation, de loyer et le versement de 33 % des coupes de bois effectuées.

***filière biomasse forestière** : professionnels chargés de la transformation du bois en énergie, chauffage/électricité

Un bois d'agrément aux sources du ruisseau Bétey

Conformément au Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) mis à jour l'an dernier, le boisement délimité par les deux bras du ruisseau Bétey et le boulevard Daniel Digneau est destiné à l'agrément et la mise en valeur de son patrimoine naturel.

La proximité du ruisseau Bétey, la **présence d'anciennes clairières** autour du nouveau cimetière et la **diversité spontanée des essences** de ce bois offrent **une qualité paysagère et écologique intéressante**. Par ailleurs, cette parcelle forestière, issue d'une plantation de pins maritimes par semis naturel en 1950, mérite un entretien différent du reste de la forêt de production.

Les différentes tempêtes depuis 1999 ont nécessité l'abattage des chablis et des arbres menaçants aux abords des maisons. Au printemps il sera procédé au croquage des souche, et à l'automne au déblayage des branches obstruant l'écoulement du ruisseau. Une réflexion est en cours également, sur le devenir de la petite friche recouvrant un ancien dépôt de matériaux situé au milieu du bois.

Des moutons pour l'entretien des espaces publics

Reconduction cette année de l'opération très concluante réalisée en 2010 de pâturage itinérant pour l'entretien de 40 ha en forêt communale, le long des ruisseaux Bétey et Comte en passant par des terrains libres de la zone urbaine et sur le littoral des Quinconces.

Le 15 mars sont donc arrivées les 250 brebis landaises et chèvres des Pyrénées de la Ferme Conservatoire des races d'Aquitaine. Elles vont pendant 2 mois minimum pâturer le même territoire communal que l'an dernier.

Maintien de la 3^{ème} fleur à Andernos-les-Bains

Le Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine confirme le maintien de la 3^{ème} fleur à Andernos-les-Bains. Le jury a particulièrement souligné les efforts de la ville en matière de développement durable : eau issue de forages, essais de paillage concluants, nouvelles pratiques de

désherbage manuel, ainsi que la bonne gestion du patrimoine forestier.

Concours communal de fleurissement, à vos outils !

Mai est le mois idéal pour la plantation de cosmos, soucis, géraniums, bégonias. C'est le bon moment pour exercer son talent de jardinier en herbe et du concours communal de fleurissement «Marthe Pulon» !

La visite du jury se fera entre le 30 juin et le 8 juillet 2011

Règlement complet du concours en mairie, Tél. 05.57.76.09.76. De nombreux prix et encouragements récompenseront les lauréats.

Pensez à vous inscrire !

Bulletin d'inscription

A retourner à la Mairie d'Andernos-Les-Bains, BP 30, 33 510 Andernos-Les-Bains

Date ultime de réception des candidatures : vendredi 3 juin 2011 au soir

✂-----

NOM :

PRENOM :

Adresse (où le fleurissement est observé) :

.....

Tel :

Je souhaite m'inscrire au Concours Communal de Fleurissement, dans la catégorie suivante : *(Cochez la catégorie choisie)*

- Jardins individuels
- Campings
- Jardins collectifs de résidences d'habitation
- Cabanes ostréicoles
- Balcons
- Commerces et Services
- Fleurissement et embellissement du domaine public communal au droit du domicile
- Fleurissement et embellissement des espaces verts communs de quartiers.
- Bâtiments industriels

SPORTS

Saison sportive 2010/2011

Des résultats de qualité

Andernos Aïkido : Christophe Lerrede, ceinture noire 1^{er} Dan ; Brigitte Lanneluc BEES 1^{er} degré (Brevet d'Etat Educateur Sportif, option Aïkido).

Badminton club : Guy Deschamps et Christine Biateau sont Champions de Gironde Vétérans ; Lidwine Jacq et Caroline Trouillard, vainqueures double dames du Tournoi d'Andernos-les-Bains.

Cyclisme V.T.T. : Paul Becker 3^{ème} au Championnat Départemental UFOLEP catégorie 13/14 ans (Club V.T.T. Interbassin).

Futsal : Valentin Keusch, Romain Gensous, Théo Causse, Philippe Coustes, Louis Barrier, Gaëtan Gaillard, 3^{ème} du Championnat Académique de Futsal Benjamins (A. S. Collège André Lahaye).

Natation : participation de Sergine Therin, au Championnat de France et du Monde Masters ; Fabienne Barre, Laure Bareyt, Hervé Kinach, Yves Lemonnier, Jérôme Lusseau, Chrystelle Palvadeau au Championnat de France Masters (Espadons/Thalassa, section ACSL)

Pétanque: Maurice Mallat, Champion de France en corporatif (Andernos).

Tennis : Roland Lalande, Jean-Pierre Ballet, Jean-Pierre Mesurat, Michel Coutelot, Jean-Pierre Mozas, Champions de Gironde par équipe (+ 55 ans) ; Jeanne Hebert, vainqueur du Tournoi Jeunes Audenge ; Philippine Pérusat, vainqueur du Tournoi Jeunes de Lège ; Emilie Huteau, vainqueur du Tournoi Andernos, Audenge et Le Porge ; Leo Souvay, vainqueur du Tournoi Lanton, Audenge et Le Porge ; Yann Riffault, vainqueur du Tournoi Audenge (Tennis Club Andernosien).

Tennis de Table Handisport : Bernadette Darvand, Championne Coupe de France régionale et Championne individuelle Ile de France. Elle conclut la saison 2010 en 1/2 finale double mixte du Championnat de France.

Tennis de table : maintien en Régionale 1 de l'équipe composée d'Emmanuel Hainzelin, Jonathan Moy, Thomas Nouhaud, Philippe

Geneste, Edouard Rousseau et Antoine Vedrine (tennis de table ACSL).

Tir à l'arc : Alain Dumez, 1er CD Salle, 2ème CD et CL Fédéral, 3ème CD Fita ; Martine Lefranc, 2ème CD et CL Salle, 1ère CD Fita ; Sylvie Renard, 1er CL Salle, 3ème CF Militaire ; Claudie Estachy, 3ème CD-CL Salle, 3ème CD Fita et 1ère CL Fita (Les Archers Andernosiens, section ACSL).

Voile : Jérôme Charpentier, Gaëtan Lacaze, Romain Lepretre et Paul Skowronski, 3èmes en Championnat de France de voile (A. S. Collège André Lahaye). Gaëtan Lacaze, 3ème et Barbara Fourment, 2ème (féminine) en Critérium Départemental Pro D2 de planche à voile catégorie 15-17 ans (S.N.A., Sport Nautique Andernosien).

Le service Vie Associative et Sports Domaine des Colonies- 46 avenue des Colonies est ouvert au public de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. 05.56.03.78.78. Courriel : sce.sports@andernos-les-bains.com

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations sur le guide des activités 2010-2011 www.andernoslesbains.fr

La piste d'athlétisme plébiscitée !

Les nouvelles installations d'athlétisme confirment leur vocation d'équipement unique et très attendu au Nord Bassin ! La commune a récemment accédé aux demandes formulées par 3 organismes régionaux : la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme, la Ligue du Limousin de Triathlon, l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Andernos-les-Bains sera bientôt un centre de compétition incontournable !

Athlétisme, résultats 2010 : Sandrine Ferrera, Championne Départementale de Cross (A. S. Collège André Lahaye).

Billard Club Andernosien :Le BCA caracole en tête des clubs sportifs

Créé en 1987 par Bernard Baudoin, le club compte à ce jour 80 licenciés dont 12 joueurs masters qui font partie des 20 meilleurs joueurs français. "Le club a trois objectifs : la formation des jeunes, l'activité loisirs et les challenges sportifs au plus haut niveau" précise le

président Bernard Baudoin. Si la qualité des joueurs, le professionnalisme de l'encadrement ainsi qu'une bonne gestion sont présents, détente, simplicité et convivialité caractérisent ce club d'excellence.

Deux équipes andernosiennes concourent en Division 1, nommées "Andernos" pour l'une et "Kozoom" pour l'autre qui vient d'intégrer le Champion du Monde 2010 en 3 Bandes, Filipos Kasidokostas.

Aujourd'hui, le club assure son avenir avec brio grâce aux **deux équipes de jeunes qualifiées pour les 16èmes de finales du Championnat de France 2011** : l'une, composée d'Axel Conan, Thibault Espada et Ambre Reignier, est Championne et vice-Championne de Ligue en 5ème division ; l'autre, avec Sébastien et Ludovic Hébrard avec Romain Rauturier en 4ème division, est Championne de Ligue Aquitaine.

Une affaire à suivre donc, avec l'ambition de devenir la meilleure équipe de France et pourquoi pas, celle de remporter un titre mondial. Du déjà vu, grâce à Francis Connesson détenteur à lui seul de 4 titres mondiaux. BCA / Esplanade du Broustic-Tél. 05.56.82.14.74. - www.bcandernos.org

Billard : les résultats de la saison 2010

En Championnat individuel : Eric Camilleri Cadre N1, Champion de Ligue, 6ème au Championnat de France et en Libre N1 Champion de Ligue et 2ème en Championnat de secteur; Gérard Mercier, Cadre N2 Champion de Ligue; Jean-Luc Dang, Cadre N3 Champion de Ligue et 5ème en Championnat de France, en Libre N2 Champion de Ligue et 3ème au Championnat de France ; Bernard Baudoin Bande M, 3ème au Championnat de France ; Francis Connesson, 3 Bandes M, 3ème au Championnat de France ; Pierre-Jean Lacaze 3 Bandes N1, Champion de Ligue et 3ème au Championnat de secteur.

Par équipe : en 3 Bandes, Top Ligue, 3ème au Championnat de France : **Peter de Backer, Marc Boingneres, Francis Connesson, Roland Forthomme sont qualifiés pour les championnats d'Europe 2011.**

En 3 Bandes D1, 2ème au Championnat de France : Olivier Bauchet, Bernard Baudoin, Michel Dore, Frédéric Mottet.

Gymnastique : la valeur n'attend pas le nombre des années

Le Club Andernosien de Gymnastique, section ACSL (Andernos, Culture, Sport, Loisirs) existe depuis près de 11 ans. Ses effectifs totalisent 180 filles âgées de 5 à 18 ans. Yvan Colussi, responsable de la section, apprécie particulièrement " l' ambiance familiale du club et plus encore, la solidarité entre les jeunes gymnastes et les plus anciennes. Elles bénéficient également d'un excellent encadrement avec Pascale, Christelle et Sylvie. Les résultats sont là". Effectivement, cela fait un peu plus de deux ans que les gymnastes figurent au haut du classement départemental et régional et ont disputé leur Championnat de France pour la 1^{ère} fois en juin dernier : elles ont terminé 17^{èmes} sur 38 équipes en lice. Bravo et à suivre...

Gymnastique : les résultats 2010

1^{ère} par équipe au Championnat Départemental et Vice-Championne régionale : Emma Bordelais, Nina Colussi, Marik Colussi, Gaëlle Descleve, Laura Dupouy, Carla Heim, Lisa Lare, Jade Monroux, Jade Orsini, Llynca Pallares, Capucine Pérusat, Nina Verité-Taulet.
2^{ème} en championnat départemental-Aquitaine par équipe programme libre : Ophélie Baudoin, Clara Dupouy, Louise Feugier, Camille Lahaye - (C.A.D.G. section A.C.S.L.).

Hockey sur gazon : 1^{er} titre

Marianne Pourchasse, sélectionnée en équipe d'Aquitaine et Clémence Pourchasse, vice-Championne de France des Régions, respectivement arrière gauche et arrière droite, ont remporté le Championnat de France des Régions en équipe, à Chartres, en décembre dernier.

Une belle performance pour les membres de l'**Andernos Hockey Club**, un jeune club tout juste âgé de 5 ans avec aux commandes, Rupert Holderness, le président, Eric Pourchasse et Jean-Baptiste Martin Huald.

Le club accueille tous ceux qui souhaitent découvrir ce sport le samedi matin de 9h à 12h, salle Jacques Rosazza : J.B. M.H.
06.32.05.69.61. et contact@hockeynordbassin.fr

INFOS PRATIQUES

La vie n'a pas de prix

Alerter les personnes en cas d'incendie

De nombreux drames causés par les incendies pourraient être évités par la simple présence de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée* (DAAF).

Le décret N° 2011-36 du 10 janvier 2011 fixe les obligations d'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitations avant le 8 mars 2015.

Le détecteur de fumée normalisé (norme européenne EN 14604) doit détecter les fumées émises dès le début de l'incendie en émettant immédiatement un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne endormie dans le logement.

L'achat, la responsabilité de l'installation et de l'entretien incombent à l'occupant du logement (locataire ou propriétaire) et seulement au propriétaire de logements saisonniers, de fonction ou de locations meublées.

Une attestation devra être remise obligatoirement à l'assureur de l'habitation concernée.

Il est recommandé de fixer au moins un détecteur de fumée au plafond de chaque étage sous-sol compris, salon, salle à manger, espace rangement (ou dressing), couloir(s) à proximité des chambres, voire dans les chambres pour une sécurité maximum.

Rappels des dispositifs de sécurité obligatoires pour les piscines privées

La loi du 3 janvier 2003 complétée par le décret du 7 juin 2004, a rendu **obligatoire la mise en place d'un dispositif de sécurité pour toutes les piscines enterrées non closes privatives, à usage individuel ou collectif.**

Visant à prévenir les noyades, la loi a imposé l'un de ces quatre équipements de sécurité (normes afnor) :

- **barrières de protection et moyens d'accès au bassin** : NF P90-306 ;
- **systèmes d'alarme** NF P90-307 ;
- **couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage** NF P90-308 ;
- **abris de piscine** NF P90-309.

Cette loi permet de sauver des vies, plus particulièrement celles des enfants.

Renseignements complémentaires sur le site www.legifrance.gouv.fr et auprès de votre piscinier.

Faites-vous recenser !

Dans le cadre de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde, les personnes présentant des difficultés de mobilité (personnes handicapées, nécessitant une assistance médicale, isolées ou sans moyen de locomotion) et souhaitant se faire recenser, sont invitées à contacter le **Centre Communal d'Action Sociale** – Centre Administratif – 260 boulevard de la République – Tél : 05.56.82.92.57.

Gratuit, le bus à Andernos-les-Bains

Des navettes gratuites circulent sur la commune selon un itinéraire, des horaires et arrêts définis (circuits A et B) **les mardis et vendredis toute l'année, sauf jours fériés**. Si ce mode de transport vous intéresse, un seul dépliant, disponible auprès de l'Office de Tourisme (Esplanade du Broustic-Tél. 05.56.82.02.95) et de l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale (voir ci-dessus).

Donnons notre sang

La prochaine collecte se déroulera mardi 10 mai 2011, salle P.A.R.C. du Broustic de 15h30 à 19h00. Contact : Yvette Robin, présidente Tél. 05.56.82.05.78. Par ailleurs, l'Etablissement Français du Sang, service Plasma Mobile Aquitaine organise une collecte de plasma mercredi 15 juin 2011 salle P.A.R.C. du Broustic de 9h00 à 15h00.

Collecte des encombrants

Le ramassage des objets encombrants s'effectue sur **inscription préalable obligatoire** auprès des services de la mairie au 05 57 76 11

00, **au plus tard 15 jours avant la date fixée**. Date de collecte :
vendredi 3 juin 2011.

Cadre de vie et sécurité

Rappels des règles de civisme et de sécurité issues de circulaires ministérielles ou d'arrêtés

Réglementation des feux d'artifice particuliers

Depuis le 31-12-2009 (décret N°2009-1663), toute personne souhaitant tirer un feu d'artifice doit **au préalable** en solliciter l'autorisation auprès de la Préfecture. **Tous les feux d'artifice sont soumis à déclaration**. Renseignez-vous auprès de la Police Municipale Tél. 05.57.76.11.02. ou de la Sous-préfecture Tél. 05.57.76.00.19.

Bricoleurs et jardiniers

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

du 1^{er} juillet au 31 août

- les jours ouvrés de 10h à 12h et de 15h à 18h
- les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Du 1^{er} septembre au 30 juin de l'année suivante

- les jours ouvrés de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (arrêté municipal du 27-05-2009).

Entretien et débroussaillage des fossés et des terrains

Les propriétaires de terrains libres de construction doivent veiller à leur entretien et leur débroussaillage pour des raisons de sécurité et de salubrité. Les Andernosiens concernés ont obligation constante d'entretenir les fossés de drainage traversant leur propriété. La période propice à ces travaux s'étend du 15 août au 15 septembre, les fossés étant à sec.

Élimination des déchets végétaux

Conformément au règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies (A.P. du 11-07-2005), **la destruction par le feu de tous types de déchets et en tous lieux, est interdite** en raison des risques de propagation, d'insalubrité et de nuisances. Elle s'applique également aux déchets végétaux (art. 8 règlement de protection de la forêt).

Consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique

Par arrêté municipal du 28-04-2003, toute consommation de boisson alcoolisée sur la voie publique est interdite du 1^{er} mai au 31 octobre en dehors des terrasses des cafés ou restaurants dûment autorisés, des aires de pique-nique aux heures de repas, des lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool est autorisée.

Divagation des animaux domestiques

Sur les plages

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les chevaux et les chiens sont interdits sur la plage.

En ville

Elle est interdite sur toute l'étendue de la ville. La capture de tout animal domestique reste à la charge de son propriétaire (arrêté municipal du 17-07-1984). Rappel : le nettoyage des déjections incombe au propriétaire de l'animal.

Impôt sur le revenu 2010

Permanence du Service des Impôts des Particuliers

Afin de souscrire votre déclaration de revenus de l'année 2010 dans les meilleures conditions, le Service des Impôts d'Arcachon assurera une **permanence le 17 mai 2011 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00** dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

EXPRESSIONS

Michèle Bernier

Un événement **grave** s'est passé récemment à Andernos.

Une andernosienne a attiré mon attention sur les pratiques d'un éleveur canin basé à côté du Centre Equestre. Celui-ci n'ayant plus aucune ressource pour nourrir ses chiens les laissait crever de faim et de soif plutôt que de les donner à une organisation qui les aurait nourris et soignés.

J'ai suivie cette andernosienne sur le lieu de l'élevage. Les animaux cloîtrés dans des cages couvertes de déjections (2 à 3 cm de « merde » au sol) au fond du terrain, derrière un mur blanc, se jetaient sur l'eau et la nourriture comme s'ils n'avaient pas été nourris depuis des semaines.

C'est l'intervention d'autres andernosiens auprès des services vétérinaires qui a révélé l'affaire. L'action tentée auprès du Tribunal a permis de retirer à cet éleveur son permis d'élevage. Nous avons transporté dans nos voitures 6 de ces chiens dont 3 ou 4 petits chiots de moins de 6 mois jusqu'à un refuge où la directrice les a pris en charge dans l'attente d'une famille d'accueil.

Mais cet éleveur andernosien a gardé 2 petites chiennes et comme il possède personnellement un chien, il peut à tout moment reprendre ses activités d'éleveur malgré l'interdiction du tribunal.

Aussi, vous qui possédez des animaux et l'amour des bêtes, je vous appelle à être vigilant

et à prendre contact avec les services vétérinaires ou la gendarmerie si lors de vos promenades avec votre animal vous constatiez une reprise éventuelle de cette activité. Cela permettra également aux services de la Mairie d'être plus actifs dans cette lutte contre la maltraitance d'animaux.

Dominique HERREYRE

200 000€

Voyons... Que pourrions-nous faire ?

Nous pourrions finir les travaux tant attendus du bd du Mal Juin, axe très fréquenté ...

Nous pourrions, aussi, améliorer définitivement les rues du quartier Massurat, ancien et délaissé lotissement-vitrine de notre maire-promoteur...

Nous pourrions, également, réaliser des trottoirs du centre-ville dignes de ce nom, où on ne risquerait pas le bain de pieds à chaque averse...

Ou, nous pourrions faire les travaux indispensables au Marché Municipal, véritable verrue dans notre urbanisation du cœur de cité et le mettre ainsi aux normes...

Et pourquoi pas, aménager dignement la place du XIV juillet, un des poumons de notre ville, où ont lieu les marchés hebdomadaires, attraction du Nord-Bassin...

Peut-être aussi, nous pourrions enjoliver les alentours du port ostréicole-église Saint Eloi, premier lieu touristique de notre ville...

Etc, etc...

Les idées et surtout les priorités ne manquent pas.

Mais non, pour 200 000 €, la majorité silencieuse de notre conseil municipal a décidé la réalisation d'un terrain de foot-ball éclairé ! Voilà comment, sur une population de 12 000 âmes, « on » peut faire plaisir à 11 , plus un dirigeant du club, qui a été aussi un opposant téléguidé, aux maigres scores, lors des dernières élections municipales !

Ainsi, aux entrées de notre ville, sous les panneaux annonçant nos quatre fleurs, ajoutons, nos quatre terrains de foot !

INDIGNEZ-VOUS de cette politique et de ces choix. Ce n'est plus de la tolérance, mais de la passivité.

Je vous souhaite, malgré tout, d'heureuses vacances ensoleillées dans notre chère commune.

Philippe Baconnet

06 10 11 28 12

Vivre en toute sécurité

La sécurité des personnes et des biens reste à mes yeux la première des libertés, un sujet national incontournable et local à ne pas minimiser.

A Andernos-les-Bains comme dans d'autres villes du Bassin, nous regrettons la montée de la violence urbaine, les drogues, le vol à

l'arraché, des véhicules brûlés, des cambriolages, le braquage de commerçants, des cabanes ostréicoles... nous sommes forcés de constater l'incompétence des pouvoirs publics et la volonté de ne pas vouloir répondre aux problèmes d'insécurité, à la perte de nos valeurs républicaines, à la décadence...

A Andernos-les-Bains nous devons y répondre et chaque élu responsable doit s'interroger sur la politique à mener afin que notre commune et ces administrés retrouvent une vie libre et sereine. Malgré certains efforts, je regrette le manque de moyen et demande à Monsieur le Maire l'augmentation du personnel de la police municipale qui est en sous effectif soit : 9 policiers pour une ville de plus de 15000 habitants à ce jour en moyenne.

La vidéo, un bon éclairage des rues du centre (comme pour le port de plaisance) est une demande de nos commerçants, nous devons en respectant l'avis de chacun étudier une possibilité d'équiper certains endroits sensibles.

La sécurité des piétons, des cyclistes, des handicapés doivent aussi progresser : trottoirs inexistant, passages piétons détériorés... une priorité ! Chaque individu a le droit de se déplacer en toute sécurité. Soucieux de l'intérêt général je demande donc plus de moyens, plus d'effectifs pour que chaque Andernosien puisse vivre en toute tranquillité.

Mireille Oscade et Joël Confoulan

PERMIS DE CONSTRUIRE ILLEGAUX :

Un immeuble résidentiel rue Castro projeté par l'ancien secrétaire général de mairie d'Andernos et son associé constructeur dont l'épouse était conseillère municipale majoritaire, ami d'un ex-adjoint-associé au maire. Il est prévu dans la bande de 50 m pourtant inconstructible en bordure du Bois du Broustic pour raison de risque d'incendie.

103 logements accordés sur le stade du château d'eau à une société parisienne pour 3 fois plus de m² possibles et sur R + 3 étages au lieu de R +1 autorisé

UNE AUTOCRATIE QUI DURE :

Bilan qui s'aggrave de plus en plus pour préserver à la fois les intérêts d'activité de promoteur sur sa commune et une gestion municipale finalement des plus décevantes :

- **Des projets promis depuis plus de trente ans** : port du Bétey, déplacement de l'aérodrome, salle de spectacles

- **Des gouffres financiers** : Hôtel de la Piscine, bassins de décantation, halte nautique
- **Des mauvais choix** : déplacement du Casino, aménagement rue piétonne
- **Des travaux d'entretien pratiquement inexistant** : trottoirs, routes, envasement du littoral
- **Des projets repoussés par des associations et la justice** : centre culturel dans le Bois du Broustic, marina aux Quinconces, résidence seniors dans la forêt du Coulin
- **Des projets préoccupants** : PLU, aérovillage, doublement de la jetée

LE QUARTIER DES MURETS :

Nous avons les ruines gallo-romaines à visiter, maintenant les badauds viennent découvrir les murets du Mauret. Sur ce front de mer, devant ces quartiers régulièrement sinistrés, écoutez les gens commenter les travaux ! Tout ce qui se murmure sur ces murets qui emmurent les propriétés. Ce n'est pas le muret du silence.

Un deuxième muret de 1 mètre de haut double un premier, tout neuf à 45cm devant et sur 130m de long. Un espace spécial à déchets et au mieux pour une jardinière longitudinale qui a coûté 30 000€ aux contribuables

Les riverains ayant attendu 10 ans des décisions des élus ne peuvent même plus aller à la plage. Accès piétons, cales à remorques de dériveurs, accès des landaux, des handicapés ont été condamnés. Pour aller se baigner il faut attendre la marée haute et plonger du perré

Nous voyons là encore, les conséquences de notre exclusion de la commission des travaux.

LA COUR DES COMPTES :

Dans la revue municipale il n'y a pas ce rapport in extenso qui constate certes que la situation financière de la commune est satisfaisante et la pression fiscale faible. Mais tout ceci « *uniquement grâce à l'activité immobilière et à la politique de développement urbain. Si la commune n'avait pas réalisé de lotissements, le budget aurait été à peine excédentaire et n'aurait pas pu supporter l'augmentation de 24 % en 4 ans des frais de personnel ...* »

On nous a caché qu'en juillet 2008, à cause de la liquidation de la SAEM de l'Hôtel de la Piscine, une perte de **721 804, 27€** avait assumée par le budget communal. Mis à part 15 lignes satisfaisantes, il y a 7 pages d'irrégularités et de camouflages que la majorité s'est bien gardée de communiquer aux andernosiens.

Pendant 4 ans elle a juste équilibré les comptes en réalisant des lotissements communaux. Maintenant, pour y arriver, elle est obligée de vendre notre patrimoine.